



## « Le basket est un jeu avant tout et doit le rester »

Cette charte a été élaborée par les dirigeants et parents bénévoles et se veut constructive et évolutive.

La charte du licencié(e) du BCSD est un ensemble des droits et de devoirs primordiaux pour que la vie du club soit la meilleure possible.

- **Présence des joueurs et joueuses**

Chaque équipe bénéficie d'un ou plusieurs entraînements. Pour toute absence, l'entraîneur doit impérativement être prévenu par avance.

L'absence par avance à la définition suivante :

- Pour un entraînement, la non présence doit être signalée au moins 24h avant l'heure prévue
- Pour un match, la non présence doit être signalée au minimum 5 semaines à l'avance

Le mode de signalement doit être un appel téléphonique ou un sms à l'entraîneur

Ne rentre pas dans cette règle, les absences dites de dernière minute (maladie, événement familial) qui demeureront inévitables et exceptionnelles.

La présence du joueur ou de la joueuse est obligatoire à tous les matchs, y compris ceux à l'extérieur (pour les personnes convoquées).

La licence ne constitue en aucun cas une titularisation permanente et acquise au sein de son équipe.

L'entraîneur peut sélectionner son effectif chaque semaine, en fonction de l'intérêt collectif.

- **Horaires des entraînements**

Les parents doivent s'assurer de la présence de l'entraîneur avant de laisser leur(s) enfant(s) dans les salles.

Les parents des licenciés mineurs s'engagent à récupérer leur enfant au plus tard 15 minutes après la fin de l'entraînement. A défaut, le club décline toute responsabilité.

Il est fortement recommandé de prendre une douche au gymnase à la suite de l'entraînement (même en maillot de bain), tout en respectant un temps de douche correct (je pense à la personne qui m'a amené).

Chaque joueur/joueuse doit être présent(e) à l'heure du début effectif de l'entraînement en tenue de sport (chaussures propres réservées à la salle de sport).

---

---

---

- **Installations sportives**

Nous sommes tous responsables de la propreté des locaux et du respect de ceux-ci. Les parents et joueurs s'engagent à nettoyer les vestiaires quand ils sont de permanence buvette (toilette + buvette => cf consignes laissées à la buvette). Lors des entraînements, les vestiaires doivent rester propres. Un planning mensuel du ménage de la salle par équipe sera communiqué: les parents, joueurs et joueuses s'engagent à y participer.

- **Match à l'extérieur**

Les parents sont sollicités pour transporter les enfants lors des matchs à l'extérieur.

Les conducteurs sont responsables des enfants qu'ils transportent. Ils s'engagent à respecter le code de la route (ceinture de sécurité, limitation de vitesse, nombre de passagers etc...).

Les entraîneurs s'engagent «au bon remplissage des voitures»: on ne laisse pas un joueur seul avec ses parents

- **Après Match à domicile**

Afin de se retrouver entre parents et d'accueillir les équipes adverses, les parents sont sollicités pour amener des gâteaux et pour tenir la buvette. Un planning sera établi en début de saison par le parent référent. Il devra être respecté. En cas d'indisponibilité, charge au parent d'en trouver un autre pour se faire remplacer. En aucun cas, la buvette ne pourra être laissée sans surveillance.

Pour rappel: le parent de permanence buvette doit arriver avec son enfant en début de match, voir à l'heure de convocation de son enfant.

- **L'entraîneur : correction, assiduité, ponctualité, responsabilité, rigueur, exemplarité.**

L'entraîneur s'engage

1. à respecter les horaires des entraînements et à prévenir les joueurs et leurs parents en cas d'absence,
  2. à arriver 10 minutes avant le début de l'entraînement pour préparer le matériel et accueillir les joueurs/joueuses et leurs parents,
  3. à partir quand le dernier joueur a été pris en charge par ses parents (sous respect des délais indiqués précédemment)
  4. à effectuer par écrit le pointage des joueurs/joueuses à l'entraînement,
  5. à écouter et dialoguer avec les parents et joueurs/joueuses à la fin de l'entraînement ou du match si nécessaire. Tout problème peut également être soumis au parent référent.
  6. à garder un esprit sportif dans tous les cas.
  7. A maintenir l'entraînement prévu
  8. A prévenir le référent en cas d'annulation exceptionnelle (neige par exemple)
-

---

---

- **Le club**

Le club s'engage :

1. à fournir un encadrement
2. à diffuser le calendrier des matchs de championnat,
3. à fournir le matériel nécessaire pour les entraînements et les matchs,
4. à favoriser un accueil convivial,
5. à mettre en place des réunions de formation à l'arbitrage et à la tenue de la table de marque.

- **Comportement des parents**

Les rencontres de basket ne doivent pas être un moment de défouloir pour les parents, ils doivent avoir un comportement **exemplaire envers leurs enfants**. Les rencontres de basket peuvent être sa première expérience de confrontation à un adversaire devant ses parents.

Les parents acceptent, en signant la licence, de faire confiance aux éducateurs pour ce qui concerne la pratique du basket-ball. De ce fait, ils acceptent que leur enfant **écoute prioritairement les consignes de l'entraîneur plutôt que celles des parents dans les tribunes**. Dans tous les cas, votre enfant ne peut entendre plusieurs messages à la fois.

La crédibilité et l'efficacité du discours de l'entraîneur passeront par votre faculté à le laisser donner ses consignes sans interférer.

Les parents doivent compléter le travail mené par l'éducateur **en encourageant positivement** sur et en dehors du terrain et doit apprendre à évaluer les progrès de l'enfant en restant toujours positif. Le bon parent doit être investi et adhérer aux règles du club. Les parents se doivent également d'être acteur du club: participation aux animations, aux tables de marques, à la buvette....

### **Le rôle du parent référent**

Un parent référent sera désigné par équipe (bénévole). Il intervient dans **un cadre hors sportif** et devra:

- S'assurer que tous les maillots et licences seront présents au match
    - Prévoir une date pour le nettoyage.
    - - Faire le lien entre le coach et le joueur, voir assurer un rôle de médiateur entre les parents, joueurs et le coach
    - - Communiquer sur l'heure de convocation, le lieu de convocation, le nom de la salle, l'adresse de la salle et le numéro de téléphone du correspondant du club adverse
    - - Être en lien avec la personne qui gère le site internet du club (mise à jour régulière des résultats, photos, infos diverses ...)
-

---



---

## Le respect de l'arbitre

Le respect de l'arbitre est primordial pour le bon déroulement de la rencontre. Il est le garant de l'application des règles. Sans lui, il n'y a pas de jeu.

Le comportement et la tolérance des parents constituent donc un élément majeur dans la fidélisation de nos jeunes arbitres et dans la construction du respect de l'arbitre par vos enfants.

Les bons comportements du parent:

	
<b>Pendant la rencontre</b>	
APPLAUDIR	CRIER, VOCIFERER SUR LES JOUEURS
ENCOURAGER	DONNER DES CONSIGNES
RASSURER	CRITIQUER L'ARBITRE
<b>Après la rencontre</b>	
RELATIVISER LE RESULTAT «on a gagné mais on peut progresser» «on a perdu mais on est en progrès»	INCRIMINER VOTRE ENFANT OU LE METTRE SUR UN PIEDESTAL
VALORISER LA PRESTATION DE L'ENFANT	REFAIRE LE MATCH AVEC VOTRE ENFANT
PARTICIPER AU MOMENT DE CONVIVIALITE «goûters»	RECUPERE VOTRE ENFANT SANS DESCENDRE DE VOITURE

- Comportement du basketteur

### 1. A l'heure j'arriverai

Les retards intempestifs perturbent le bon déroulement des entraînements et par conséquent nuisent à mon équipe. Les retards répétés pourront être sanctionnés de non participation à un entraînement. Dans tous les cas, lorsque je suis en retard, je dois prévenir mon entraîneur (téléphone...).

---

---

---

## 2. A l'entraînement je serai présent

Mes absences à l'entraînement m'empêchent de progresser, empêchent également mes coéquipiers et toute mon équipe d'avancer. Les absences à l'entraînement pourront avoir pour conséquence logique de ne pas être convoqué au match du Week-end, sauf cas particuliers : **études et travail**. Prévenez vos entraîneurs de vos absences prévues. **Absence non prévenue = non convocation**.

## 3. Aux matchs je participerai

Mon absence aux matchs handicape mes coéquipiers, mon équipe et parfois même mon club (forfait). J'ai pris une licence de Basket qui m'engage à participer à toutes les compétitions car ce sport est un sport collectif et la présence de tous est essentielle.

## 4. La politesse je respecterai

Je dois dire bonjour et au revoir à mes coachs, aux parents référents, aux dirigeants de club et mes coéquipiers.

## 5. L'arbitre et les adversaires je respecterai

Je dois avoir un comportement exemplaire sur le terrain. Quelque soit la décision de l'arbitre, bonne ou mauvaise, je la respecterai. Aucun geste de violence je n'aurai

## 6. Le matériel je rangerai

Le matériel sera sorti et rangé par les joueurs : les joueurs ne devront pas quitter la salle tant que le matériel ne sera pas rangé correctement (ballons, plots, maillots rangés).

## 7. Le matériel je respecterai

Je prendrai soin du matériel : Ne pas s'asseoir sur les ballons, ne pas tirer au pied dans les ballons ...

## 8. Les règles d'hygiène, je respecterai

En pratiquant une activité sportive, mon corps transpire et se fatigue. Un des moyens les plus simples de récupérer est de prendre une douche chaude après l'effort. D'autre part, en déplacement, il est bienvenu de prendre une douche avant de repartir afin de ne pas imposer mes odeurs corporelles à mes compagnons de trajet.

## 9. Acteur de mon club, je serai

Le joueur de basket a des droits mais également des devoirs : il doit aider son club dans les tâches de tables de marque, d'arbitrage. **Sans arbitres, sans officiels de table de marque, pas de matchs**. Un planning sera disponible sur le site du club. En cas d'indisponibilité, le joueur doit trouver une solution pour se faire remplacer: il ne suffit pas d'envoyer «un sms» au président pour prévenir de son absence! **En cas de non tenue de table de marque sans prévenir, un avertissement sera infligé à la ou aux personnes concernées et une sanction plus sévère sera donnée en cas de renouvellement**.

## 9. Quelques déplacements mes proches effectueront

Mes parents, en signant ma demande de licence doivent s'engager à effectuer des déplacements afin que notre équipe vive. Un planning sera diffusé par le parent référent.  
Les seniors s'engagent également à faire un tour de rôle des voitures

---

---

---

### **10. Les maillots je laverai**

A tour de rôle, je m'engage à laver les maillots de mon équipe et à les rendre disponibles en fonction des recommandations du parent référent.

- **Manquement à ces droits et devoirs**

Lors de la signature des licences, le joueur ou la joueuse ainsi que ses parents s'engagent à respecter cette charte. En cas de manquements répétés, le club convoquera le joueur et ses

parents pour l'avertir et faire le point. Si les manquements s'avèrent répétitifs alors le club se réserve le droit de sanctionner sous diverses formes (pas de matchs, amendes...)

- **Site internet**

Le site officiel du club est: <http://www.basket-coise-saint-denis.fr>

Nous essaierons de rassembler un maximum d'informations sur la vie du club.

Le site sera mis à jour au plus tard le vendredi matin pour les informations du WE (Match, convocations, organisation...).

Le site sera la source officielle d'informations du club. Toute autre source liée à la vie du club n'engagera que celui ou celle qui l'aura généré.

Nous comptons sur vous pour nous amener des informations, photos.... nécessaire à la vie du site.

- **Droit à l'image**

Les parents autorisent la prise de vue et la publication de l'image sur laquelle pourrait apparaître votre/vos enfant(s) et/ou vous-mêmes, ceci sur différents supports du club.

- **En cas de blessure**

Les parents autorisent le club à prendre les mesures nécessaire en cas de blessure de leur enfant.

## **La vie du club**

Sur l'ensemble d'une saison le club doit faire face à de nombreuses dépenses (frais de

licences, frais d'arbitrages, matériels...). Afin de répondre à ces frais et de maintenir un prix de

licence convenable chaque année le club organise différentes manifestations. Ces différentes

activités conviviales font parties de la vie du club et nous sont indispensables. En outre elles ne sont

organisables que si chacun de nous y participe pour donner un petit coup de main. C'est pourquoi nous vous sollicitons d'ores et déjà pour les manifestations de l'année prochaine.

---